

| le savoir vivant |

édition bilingue (français-anglais)

Guide pratique

19.20



Unil

UNIL | Université de Lausanne

BIENVENUE

Introduction	7
Les différents services d'accueil	8
Les facultés	10

VOS ÉTUDES

Attestation d'inscription	14
Auditrice ou auditeur	14
Bibliothèques	14
Calendrier académique	3
Changements, transferts	15
Congés	16
Copies certifiées conformes	16
Duplicata	16
Finances, taxes et budget	16
Impression	17
Informatique (CI)	18
Inscription à l'UNIL	19
Immatriculation	
Exmatriculation	
Réimmatriculation	
Méthodes de travail	20
Mobilité étudiante	20
Supports de cours	20
Principaux délais	21

VIE SUR LE CAMPUS

Alumni	24
Associations	24
Assurances (maladie/accident, AVS, RC)	24
Aumônerie UNIL-EPFL	25
Bourses	25
Campus Card	25
Campus Plus	25
Casiers	25
Commerces sur le campus	26
Conseils juridiques	26
Culture	26
Durabilité	27
Égalité	27
Emploi	28
Garderies	28
Handicap (Personnes en situation de)	28
Langues	29
Logement	30
Médias/publications	31
Médiation, gestion de conflits	32
Objets perdus/trouvés	32
Parents	32
Parking	32
Plan du campus	42
Restauration	32
Services de santé	33
Service militaire	34
Sports	34
Transports	35

ÉTUDIER EN SUISSE

Arrivée en Suisse	38
Association ESN	38
Assurance maladie et accident	38
Demande de visa	39
Inscription à l'UNIL	40
Logement	40
Permis de séjour	40
Permis de travail	41
Taxe de séjour	41

CALENDRIER ACADÉMIQUE

2019-2020

SEMESTRE D' AUTOMNE 2019

Début des cours	Mardi 19 septembre 2019
Fin des cours	Vendredi 20 décembre 2019

SEMESTRE DE PRINTEMPS 2020

Début des cours	Lundi 17 février 2020
Vacances	Vendredi 10 avril 2020 au vendredi 17 avril 2020
Fin des cours	Vendredi 29 mai 2020

EXAMENS (CHAQUE FACULTÉ FIXE SES SESSIONS AU SEIN DES PÉRIODES INDIQUÉES)

Lundi 19 août 2019 au samedi 7 septembre 2019
Vendredi 10 janvier 2020 au samedi 1er février 2020
Lundi 8 juin 2020 au samedi 4 juillet 2020
Lundi 17 août 2020 au samedi 5 septembre 2020

MANIFESTATIONS UNIVERSITAIRES

Accueil mobilité 2019A	Jeudi 12 septembre 2019
Accueil nouveaux étudiants	Vendredi 13 septembre 2019
Accueil mobilité 2019P	Vendredi 14 février 2020
Dies Academicus	Vendredi 29 mai 2020

JOURS FÉRIÉS

Jeûne Fédéral	Lundi 16 septembre 2019
Vendredi Saint	Vendredi 10 avril 2020
Lundi de Pâques	Lundi 13 avril 2020
Ascension	Jeudi 21 mai 2020
Lundi de Pentecôte	Lundi 1er juin 2020

BIENVENUE



INTRODUCTION

Bienvenue à l'Université de Lausanne !

Vous tenez entre vos mains l'édition 2019/20 du guide pratique qui se veut une source d'information pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'UNIL, qu'ils soient fraîchement arrivés ou déjà bien rodés.

Cet ouvrage bilingue français-anglais vous fournira des indications utiles à votre vie estudiantine à travers quatre parties thématiques :

- 1 Présentation des services d'accueil et des facultés
- 2 Tout ce qu'il faut savoir durant vos études
- 3 Les indispensables à votre vie sur le campus
- 4 Supplément d'information pour les étudiantes et étudiants internationaux

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site internet www.unil.ch/bienvenue

Plusieurs guides et brochures complémentaires sont également à votre disposition, parmi lesquels :

- **Guide des études** : présentation des formations offertes à l'UNIL
- **Planète UNIL** : plan détaillé des différents sites de l'UNIL

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'équipe du Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME).

LES DIFFÉRENTS SERVICES D'ACCUEIL



SERVICE DES IMMATRICULATIONS ET INSCRIPTIONS (SII)

Ce service vous renseigne sur:

- Les conditions d'accès à l'UNIL pour les étudiant-e-s, les candidat-e-s au doctorat et les auditrices et auditeurs
- Les questions relatives au changement de faculté
- Les problèmes de changement de statut dans une faculté
- Les démarches pour s'exmatriculer
- L'établissement de diverses attestations (pour l'AVS, le contrôle de l'habitant, etc.)
- Les modifications des adresses et données personnelles des étudiant-e-s
- La gestion des auditrices et auditeurs

Contact

Unicentre
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 21 00
immat.bachelor@unil.ch
immat.master@unil.ch
immat.doctorat@unil.ch
www.unil.ch/immat

Horaires

Lundi, jeudi et vendredi: 10h-13h
Mardi et mercredi: 13h-15h

Réception téléphonique:
Lundi et jeudi: 10h-13h
Mardi et mercredi: 13h-15h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE (SASME)

Ce service vous aide à trouver:

- Des solutions face à une situation financière difficile
- Les informations sur les possibilités de mobilité pendant vos études
- Un logement
- Des informations sur les permis de travail
- Des petits jobs durant vos études
- Une réponse à vos questions sur les assurances maladie et accident, AVS et RC

Contact

Unicentre
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 21 13
info.sasme@unil.ch
www.unil.ch/sasme

Horaires

Lundi à vendredi: 10h-17h

SERVICE D'ORIENTATION ET CARRIÈRES (SOC)

Ce service apporte aide et conseil pour:

- Décider de votre orientation
- Faciliter votre adaptation aux études
- Améliorer vos méthodes de travail
- Réfléchir à un projet professionnel
- Trouver un stage ou un emploi

• Consultez le site www.unil.ch/formations pour obtenir des informations à jour sur toutes les possibilités d'études à l'UNIL.

• Consultez le site www.unil.ch/perspectives pour des informations sur les perspectives professionnelles après des études à l'UNIL.

• Consultez le site www.unil.ch/reussir pour améliorer vos méthodes de travail.

• Posez vos questions lors d'une permanence d'information où l'on vous recevra en privé sans rendez-vous préalable.

Contact

Unicentre
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 21 30
orientation@unil.ch
www.unil.ch/soc

Horaires

Réception
Lundi à vendredi: 10h - 16h
Permanences d'information
Lundi à vendredi: 10h-12h et
13h30-15h30, sauf mercredi matin

LES FACULTÉS

Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

www.unil.ch/ftsr

Secrétariat
Anthropole, bureau 5057
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 27 00
9h15-12h
secretariatftsr@unil.ch

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

www.unil.ch/ssp

Secrétariat
Géopolis, bureau 2612
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 31 20
Lundi à vendredi (sauf mercredi fermé):
10h-13h
ssp@unil.ch

Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

www.unil.ch/gse

Secrétariat
Géopolis, bureau 4606
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 35 03
Lundi, mardi et jeudi de 10h à 13h
gse.acad@unil.ch

Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)

Droit

www.unil.ch/droit

Secrétariat
Internef, bureau 222
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 27 50
Lundi, mardi et jeudi: 10h-12h30
et 14h-16h
Mercredi et vendredi: 10h-12h30
affaires-etudiantes.droit@unil.ch

École des sciences criminelles (ESC)

www.unil.ch/esc

Secrétariat
Batochime, bureau 6302
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 46 00
8h-11h30 et 13h30-15h30
Vendredi: 8h-11h30
info.esc@unil.ch

Administration publique (IDHEAP)

www.unil.ch/idheap

Secrétariat aux études du Master PMP
Quartier Mouline, Idheap
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 557 40 27
Lundi à vendredi: 8h-17h
ou sur rendez-vous: pmp.idheap@unil.ch

Faculté des lettres

www.unil.ch/lettres

Secrétariat
Anthropole, bureau 2051
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 29 78
Lundi à vendredi: 8h30-12h
info_lettres@unil.ch

École de français langue étrangère (EFLE)

www.unil.ch/efle

Secrétariat
Anthropole, bureau 2094
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 30 80
Lundi à vendredi: 10h30-12h30
efle@unil.ch

Faculté des hautes études commerciales (HEC)

www.hec.unil.ch

Secrétariat
Internef, bureau 261
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 33 00
Lundi à vendredi: 10h-11h45 et 14h-16h
hec@unil.ch

Faculté de biologie et de médecine (FBM)

École de médecine

www.unil.ch/ecoledemedecine

Secrétariat
Rue du Bugnon 21, Bureau 050
CH-1011 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 50 11
Lundi à vendredi: 13h-16h
medecineenseignement@unil.ch

École de biologie

www.unil.ch/ecoledebiologie

Secrétariat
Amphipôle, bureau 312
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 40 10
Lundi à vendredi: 9h-11h30
biologie-etudiants@unil.ch

Pour la 1^{re} année d'études en pharmacie
veuillez contacter l'École de biologie

VOS ÉTUDES



ATTÛSTATION D'INSCRIPTION

Après vous être acquitté-e des taxes d'inscription au moyen du bulletin de versement remis par le Service des immatriculations et inscriptions (environ une semaine plus tard), vous pouvez imprimer votre attestation d'inscription à partir du portail **MyUNIL** : <http://my.unil.ch/> > cliquer sur l'avatar > Mon profil > Mes immatriculations. Il en va de même si, par la suite, vous avez besoin d'autres exemplaires de cette attestation (allocations familiales, bourses, etc.).

AUDITRICE OU AUDITEUR

Toute personne âgée de 18 ans au moins peut, sans présenter de diplôme, suivre les cours de l'Université de Lausanne à titre d'auditrice ou d'auditeur. Il vous suffit pour cela de vous inscrire auprès du Service des immatriculations, au plus tard jusqu'au début des cours (sous réserve des places disponibles). www.unil.ch/immat > auditeurs

BIBLIOTHÈQUES

En sus des nombreuses bibliothèques spécialisées gérées par les facultés ou les instituts, la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL) vous accueille sur ses différents sites. www.bcu-lausanne.ch

Riponne-Palais de Rumine

Bibliothèque de culture générale, située au centre ville, elle s'adresse au grand public. En plus d'une vaste collection encyclopédique et multimédia, elle abrite des services spécialisés en relation directe avec le canton de Vaud et un département de musique important.

Place de la Riponne 6
CH-1014 Lausanne
Tél. + 41 (0)21 316 78 63
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10h-18h
Jeudi : 14h-20h
Samedi : 9h-12h
info-riponne@bcu.unil.ch

Dorigny - Unithèque

Ouverte à toutes et à tous et située au centre du campus universitaire, dans le bâtiment Unithèque, ses collections couvrent tous les domaines des sciences humaines et toutes les époques. Son fonds en accès direct, constitué de monographies (classées par sujet) et de revues, notamment de nombreuses ressources électroniques, est un des plus importants d'Europe.

Tél. +41 (0)21 692 47 66
Lundi à dimanche : 8h-23h (7/7)
info-dorigny@bcu.unil.ch

Dorigny - Internef

Spécialisée dans les domaines du droit et des sciences économiques et située sur le campus universitaire, dans le bâtiment Internef, la bibliothèque propose livres, revues, sous forme imprimée et électronique.

Tél. +41 (0)21 692 48 83
Lundi à vendredi : 8h-22h
Samedi : 8h-18h
bcu-internef@bcu.unil.ch

La bibliothèque universitaire de médecine (BiUM)

Elle a pour fonction de faciliter l'accès à l'information biomédicale pour l'enseignement universitaire, le travail de recherche scientifique et la pratique de tous les intervenant-e-s du domaine de la santé.

CHUV

46, rue du Bugnon
CH-1011 Lausanne
Tél. +41 (0)21 314 50 82
Lundi à vendredi : 8h-22h
Samedi et dimanche : 9h-21h
biu@chuv.ch
www.bium.ch

CHANGEMENTS ET TRANSFERTS

Sous certaines conditions, vous pouvez modifier l'orientation de vos études une fois celles-ci commencées. Vous pouvez demander votre transfert, soit en changeant d'orientation au sein de la même faculté, soit en changeant de faculté ou d'université. En cas de doute, les psychologues du Service d'orientation et carrières (SOC) peuvent vous aider à prendre une décision.

Cependant, sachez que votre demande peut être soumise à des restrictions. La législation de l'Université de Lausanne actuellement en vigueur prévoit notamment que l'immatriculation est refusée si vous avez été éliminé-e ou exclu-e pour des motifs disciplinaires d'une autre haute école universitaire.

Par ailleurs, l'étudiante ou l'étudiant qui a déjà effectué des études universitaires et qui désire être admis-e à l'immatriculation en vue de l'obtention d'un bachelors (baccalauréat universitaire) ou dans un cursus proposé par l'Ecole de français langue étrangère doit avoir obtenu, pendant ses six derniers semestres d'études universitaires, au moins soixante crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) dans un programme donné ou des attestations certifiant de résultats équivalents.

Changement de faculté

Les formulaires de demande de transfert au semestre d'automne doivent être adressés au Service des immatriculations et inscriptions avant :

- Le 30 septembre
- Le 30 avril, pour un transfert en master

NB : les transferts en médecine et sciences du sport sont soumis à des délais spéciaux.

Les candidates et candidats soumis à l'examen complémentaire des hautes écoles (ECUS) doivent aussi déposer leur demande plus tôt (se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions). Si vous avez déposé une demande d'inscription en master dans les délais (avant le 30 avril) et désirez solliciter un transfert dans un autre master de la même faculté, le délai est fixé au 30 septembre (sous réserve de l'accord de la faculté).

Attention : le fait d'avoir été admis-e dans un master ne signifie pas que votre demande de transfert sera acceptée d'office par la faculté.

Changement au sein de la même faculté

Pour tout changement de section, d'orientation ou de discipline au sein de la même faculté, veuillez vérifier auprès du secrétariat des étudiants si cela est envisageable et adresser ensuite une demande écrite à la doyenne ou au doyen. Cependant, si vous avez été exmatriculé-e suite à un échec définitif, il n'est pas certain que vous puissiez vous réinscrire dans la même faculté.

Transfert depuis une autre université

Transfert en bachelors

- Universités de Genève et Neuchâtel : le 31 juillet (sauf pour la médecine et les sciences du sport)
- EPFL : le 30 septembre (sauf pour la médecine et les sciences du sport) pour les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants immatriculés au semestre de printemps précédent ainsi que les nouveaux étudiants et étudiantes ayant déposé leur dossier à l'EPFL avant le 31 juillet
- Autres hautes écoles : le 30 avril

Transfert en master

- Le 30 avril (semestre d'automne)
- Le 30 novembre (semestre de printemps)

Si vous n'êtes plus autorisé-e à poursuivre vos études dans une haute école universitaire suisse ou étrangère, vous ne pourrez pas vous inscrire dans la même orientation ou discipline à l'Université de Lausanne. La double immatriculation (à l'UNIL et dans une autre haute école pendant la même période d'études) n'est pas autorisée. Le cas échéant, une attestation d'exmatriculation devra être fournie au Service des immatriculations et inscriptions avant le début de l'année académique.

CONGÉS

Si vous désirez interrompre momentanément vos études, vous pouvez obtenir un congé, tout en restant immatriculé.e. Le congé est accordé par le doyen de la faculté pour une période d'un semestre ou d'une année. Il est renouvelable.

Le nombre total de semestres de congé ne peut dépasser 3 pour le bachelor et 2 pour le master.

Le congé peut être complet ou restreint. Le Décanat de la faculté auprès de laquelle l'étudiant.e est inscrit.e décide de la forme du congé.

- L'étudiant.e au bénéfice d'un congé complet ne peut acquérir aucun crédit ECTS. Le ou les semestres de congé ne sont pas comptabilisés dans la durée des études. Tarif congé complet: CHF 130.*
- L'étudiant.e au bénéfice d'un congé restreint peut se présenter à des examens et acquérir des crédits ECTS. Il/Elle doit se présenter aux examens obligatoires. Le ou les semestres de congé restreints sont comptabilisés dans la durée des études. Tarif congé restreint: CHF 210.*

*taxes semestrielles comprises

Délais:

Les demandes de congé doivent parvenir à la faculté avant le 30 septembre (semestre d'automne) ou le 28 février (semestre de printemps).

www.unil.ch/immat > étudiants unil > demande de congé

COPIES CERTIFIÉES CONFORMES

Emises par l'UNIL

L'UNIL délivre gratuitement des copies certifiées conformes des diplômes et attestations émis par la Direction. Au cas où une recherche aux archives s'avère nécessaire pour retrouver un ancien diplôme, un émoulement sera perçu.

www.unil.ch/bienvenue > durant vos études > copies certifiées conformes

Non émises par l'UNIL

Lors de l'envoi de votre dossier par courrier postal, il est possible que vous deviez joindre les documents nécessaires à l'établissement de votre admission sous forme de copies certifiées conformes lorsque les originaux ont été établis par des autorités étrangères.

www.unil.ch/immat > Futurs étudiants ou Futurs doctorants

DUPLICATA

En cas de perte d'un document officiel (carte d'étudiant, bulletin de versement, etc.) un duplicata peut être établi moyennant paiement d'un émoulement.

www.unil.ch/immat

FINANCES, TAXES & BUDGET

Toutes les personnes régulièrement immatriculées sont astreintes au paiement des taxes universitaires.

Au début de chaque semestre, vous recevez un bulletin de versement. Le non-paiement des taxes d'inscription (même partiel) dans les délais, entraîne l'exmatriculation d'office.

- Taxe d'inscription semestrielle aux cours: CHF 500 (taxe d'examens comprise)
- Taxe semestrielle: CHF 80

Exonération et dispense des taxes

Vous pouvez obtenir, sous certaines conditions, une réduction des taxes semestrielles dans les situations suivantes:

- Interruption momentanée de vos études par le biais d'un congé (cf. congés p.16).
- Réduction des taxes en raison de votre situation financière; pour de plus amples informations, adressez-vous au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante.

La demande doit être effectuée avant le 30 septembre pour le semestre d'automne ou l'année académique et avant le 28 février pour le semestre de printemps.

www.unil.ch/social

Dégrèvement familial

Ne concerne pas les étudiant.e-s en congé, en 3^e cycle, les doctorant.e-s ou les candidat.e-s bénéficiant d'autres réductions des taxes.

Les étudiant.e-s célibataires, à la charge de leurs parents qui sont domicilié.e-s et paient leurs impôts dans le canton de Vaud, peuvent être mis au bénéfice du dégrèvement familial (réduction des taxes de CHF 150). Le montant des taxes d'inscription est réduit dès deux enfants (y compris l'étudiant.e).

Vous trouverez les renseignements utiles au verso du bulletin de versement semestriel.

La demande doit être déposée au Service des immatriculations et inscriptions avant le 30 septembre (semestre d'automne) ou le 28 février (semestre de printemps).

Budget mensuel moyen

Entretien et nourriture
CHF 850 à CHF 900
Logement (sans les charges)
CHF 600 à CHF 800
Taxes d'inscription aux cours
CHF 580/semestre
Assurance maladie et accident
CHF 150 à CHF 300
Livres et matériel
CHF 100 à CHF 150

Total: CHF 1'950/mois

Au début des études, selon votre situation, vous pourriez faire face à plusieurs dépenses qui doivent être réglées simultanément, comme par exemple:

- Un trimestre de cotisations d'assurance maladie et accident
- Les taxes universitaires du 1^{er} semestre
- Le premier loyer auquel s'ajoute souvent un dépôt de garantie
- La facture du contrôle des habitants/bureau des étrangers de la commune de domicile (cf. permis de séjour p.40).

A cet égard, et en cas de difficultés financières passagères, vous pouvez vous adresser au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME) pour obtenir une aide ponctuelle.

IMPRESSION

PrintUNIL

Des imprimantes multifonctions, disponibles dans chaque quartier de l'UNIL, vous permettent d'imprimer, de photocopier et de scanner. Vous pouvez imprimer depuis les bornes internet UNIL, certaines salles d'informatique, votre smartphone, votre tablette et votre ordinateur portable. Vous disposez d'un quota initial de 300 crédits offerts par l'UNIL.

www.unil.ch/ci/printunil

Repro et polycopiés

Située au niveau 2 (entrée 2088) de l'Anthropole, la Repro vous propose:

- Impression couleur et reliure de qualité pour vos mémoires, séminaires, etc.
- Vente de polycopiés, livres et supports de cours
- Vente de matériel de reliure
- Impression grand format (posters)
- Conseils, support PAO

www.unil.ch/ci/repro

L'Université de Lausanne vous offre une large palette de prestations informatiques pour toute la durée de vos études (plus 6 mois après les avoir terminées). La liste complète et tous les détails s'y rapportant se trouvent sur le site du Centre informatique (CI). Celui-ci publie également un magazine en ligne « CiNN » qui paraît trois fois par an.

www.unil.ch/ci

www.unil.ch/ci/start

www.unil.ch/cinn

Accès informatiques

Au début de vos études, vous recevez un nom d'utilisateur et un mot de passe. La première étape consiste à activer vos accès informatiques en validant la charte d'utilisation pour accéder à tous les services informatiques de l'UNIL.

Cours d'informatique

Des cours d'informatique gratuits sont dispensés au début de chaque semestre. En supplément, un outil d'e-learning vous propose des vidéos de formation en ligne.

Help desk

Situé dans le bâtiment Amphimax, le Help desk vous aide à résoudre vos problèmes informatiques du lundi au vendredi de 8h à 17h :

- Les problèmes sur votre ordinateur personnel liés à vos travaux universitaires
- Installation de logiciels
- Récupération de données
- Résolution des problèmes de mot de passe
- Support pour la Campus Card
- Informations et conseils

Assistance Help desk :

- Au guichet niveau 2 de l'Amphimax
- Par téléphone au +41 (0)21 692 22 11
- Par email : helpdesk@unil.ch

Messagerie électronique

Chaque étudiant-e dispose d'un email dont la forme est « prenom.nom@unil.ch » que l'UNIL utilisera pour envoyer des informations officielles.

Portail « my.unil.ch »

Offre un accès rapide et personnalisé à de nombreux services de l'UNIL :

- Votre email « @unil.ch »
- Vos horaires de cours
- Votre dossier administratif
- Votre attestation d'inscription
- Les inscriptions aux examens et les résultats
- Des supports de cours

Salles d'informatique, bornes Internet

Si vous n'avez pas d'ordinateur, l'UNIL vous invite à vous rendre dans ses salles d'informatique où vous trouverez des machines équipées de tous les logiciels nécessaires à vos travaux académiques. Pour la consultation rapide et l'impression de documents, des bornes sont disponibles dans les zones d'impressions du service PrintUNIL.

Wi-Fi

Pour vous connecter au réseau Wi-Fi de l'UNIL :

- « eduroam », utilisez votre username + « @unil.ch » (exemple : etutest@unil.ch) et votre mot de passe UNIL.

Votre machine se connectera désormais automatiquement à ce réseau Wi-Fi.

Immatriculation

Autorisation que l'Université donne à un-e étudiant-e de s'inscrire dans une faculté, dans le but de suivre les différents cours, séminaires et travaux pratiques nécessaires à l'obtention d'un titre universitaire. Demeurent réservées les conditions d'inscription aux examens fixées par les différents règlements des facultés et écoles.

Exmatriculation

Sur demande :

Pour quitter l'Université avant la fin de vos études, vous devez faire une demande d'exmatriculation écrite auprès du Service des immatriculations et inscriptions. Si votre demande est déposée après le 15 octobre (pour le semestre d'automne) ou le 15 mars (pour le semestre de printemps), l'exmatriculation ne devient effective qu'à la fin du semestre en cours et aucun remboursement des taxes n'intervient.

D'office :

- Pour les étudiant-e-s qui ne s'inscrivent pas dans les délais ou ne paient pas toutes ou une partie de leurs taxes.
- Après l'obtention d'un grade, pour les étudiant-e-s qui n'ont pas annoncé dans les délais leur inscription à un autre programme (master, doctorat, etc.).
- Après un échec définitif, pour les étudiant-e-s qui n'ont pas annoncé leur changement de faculté dans les délais.

Réimmatriculation

Les étudiant-e-s exmatriculé-e-s de l'UNIL qui désirent se réimmatriculer dans la même faculté déposent leur demande auprès du Service des immatriculations et inscriptions avant :

- Le 30 avril pour le semestre d'automne
- Le 30 novembre pour le semestre de printemps

www.unil.ch/immat

MÉTHODES DE TRAVAIL

Le Service d'orientation et carrières (SOC, bâtiment Unicentre) vous aide à bien démarrer vos études à l'UNIL et à développer vos méthodes de travail :

- Suivez le cours d'introduction aux études universitaires « A vos marques ! » organisé une semaine avant la rentrée de septembre
- Participez aux Ateliers Réussite pour apprendre à mieux gérer votre temps, prendre des notes, préparer les examens et faire face au stress
- Faites le point sur vos méthodes de travail, votre style d'apprentissage et votre motivation avec une conseillère ou un conseiller du SOC

Retrouvez des conseils sur les méthodes de travail, les liens vers les ressources disponibles sur le campus, ainsi que toutes les prestations du SOC concernant les méthodes de travail sur www.unil.ch/reussir

MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Vous avez envie d'étudier à l'étranger ou de faire un stage en Europe ? N'hésitez plus ! L'UNIL vous ouvre des portes sur les cinq continents.

Le Service des relations internationales (RI) développe la stratégie internationale de l'UNIL et gère les accords d'échanges.

Le Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME) s'occupe de la gestion administrative des échanges (aspects pratiques, conseils, renseignements généraux sur le fonctionnement des échanges). Il vous informe également sur les différents programmes d'échanges (types d'accords), sur les dossiers à remplir et les délais à respecter. Ceux-ci varient en fonction du type d'échange entre le 1er décembre et le 15 avril (cf. principaux délais p. 21). www.unil.ch/international

Ne manquez pas notre brochure « Mobilité étudiante » qui contient toutes les informations utiles pour préparer votre séjour dans une autre université (marche à suivre, infos pratiques et plus encore!).

SUPPORTS DE COURS

Différents supports de cours sont utilisés par les professeurs (MyUNIL, Moodle,...); les informations à ce sujet sont communiquées dans le cadre du cours.

PrintUNIL

Pour l'impression des documents de cours (cf. PrintUNIL p.17).

Reprographie et photocopies

Pour l'achat de photocopies, livres et supports de cours (cf. Repro et photocopies p.17).

LES PRINCIPAUX DÉLAIS

Indépendamment des délais fixés par les facultés, les délais suivants doivent impérativement être respectés

	Semestre automne 2019	Semestre printemps 2020
IMMATRICULATION		
Nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants (1 ^{er} et 2 ^e cycles)* (sauf médecine)	30 avril 2019	30 novembre 2019 (uniquement certains programmes de master)
Nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants en médecine (obligation de déposer deux candidatures swissuniversities + UNIL)	15 février 2019 Auprès de swissuniversities 30 avril 2019 Auprès de l'UNIL	–
Étudiant-e-s en droit allemand	30 avril 2019	30 novembre 2019
Candidat-e-s au doctorat	31 juillet 2019	30 novembre 2019
CHANGEMENT DE FACULTÉ		
Programme de Bachelor (sauf médecine, sciences du sport et étudiant-e-s soumis-es à l'ECUS)	30 septembre 2019	–
Programme de Master (sous réserve de l'accord de la faculté)	30 avril 2019	30 novembre 2019 (uniquement certains programmes de master)
Transfert d'un master à un autre dans la même faculté	30 septembre 2019	30 novembre 2019
MOBILITÉ ÉTUDIANTE		
SEMP (Swiss-European Mobility Programme)		20 février
Mobilité Suisse	15 avril	15 novembre
SEMP et mobilité Suisse pour médecine		11 janvier
Conventions d'échange (Argentine, Australie, Canada, Chili, Chine, Inde, Japon, Mexique, Russie, USA, etc.)	Entre le 1er décembre et le 15 avril pour l'année académique suivante	

EXMATRICULATION	15 octobre 2019	15 mars 2020
RÉIMMATRICULATION (DANS LA MÊME FACULTÉ)	30 avril 2019	30 novembre 2019
DEMANDE DE CONGÉ	30 septembre 2019	28 février 2020
EXONÉRATION DE TAXES	30 septembre 2019	28 février 2020

* Les candidat-e-s soumis-e-s à l'obligation d'obtention d'un visa en vue d'études en Suisse doivent déposer leur demande d'immatriculation au moins deux mois avant les délais indiqués ci-dessus, soit le 28 février (semestre d'automne) et le 30 septembre (semestre de printemps).

VIE SUR LE CAMPUS



ALUMNI

Lorsqu'une personne est diplômée de l'UNIL (Bachelor, Master, Doctorat), elle devient automatiquement membre du Réseau ALUMNIL qui regroupe l'ensemble des diplômé-e-s des 7 facultés.

L'appartenance à ce réseau – exclusif et privaté – est totalement gratuite et donne accès, entre autres, à des offres d'emploi, à l'annuaire des diplômé-e-s et à des événements spécifiques. Autant d'opportunités de développer son réseau personnel et professionnel, de maintenir son savoir vivant et de conserver un lien avec l'UNIL. Un exemple: si vous envisagez un séjour à l'étranger pendant ou après vos études, le Bureau des alumni vous mettra en contact avec des alumni vivant sur place.

Bureau des alumni

Bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne
+41 (0)21 692 20 88
contact.alumnil@unil.ch
www.unil.ch/alumnil

ASSOCIATIONS

La FAE est la faitière des associations d'étudiant-e-s des facultés et/ou filières de l'UNIL. Elle représente et défend les droits et les intérêts des étudiant-e-s devant les autorités politiques et universitaires, abordant tant des questions concrètes liées à la vie sur le campus que relatives à la politique de la formation. La FAE propose également des services plus directs aux étudiant-e-s et aux associations, tels que des aides financières ponctuelles, des subventions, ainsi que la Commission d'aide aux recours étudiants (CARE).

Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'UNIL (FAE)

Anthropole, bureau 1192
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 25 91
fae@unil.ch
www.fae-unil.ch

De nombreuses autres associations sportives, culturelles, de regroupement géographique, scientifiques ou simplement festives existent. Retrouvez la liste complète sur le site de l'Université de Lausanne.
www.unil.ch > [organisation](#) > [les associations](#)

ASSURANCES

Maladie/accident

Toute personne domiciliée en Suisse a l'obligation d'être assurée contre les risques de maladie et d'accident auprès d'une caisse reconnue par la Confédération. Le choix de la caisse est libre. Elle est obligatoire et représente une charge importante:
www.unil.ch/sasme/assurances

Vieillesse et survivants (AVS)

La loi sur l'AVS impose à toutes les personnes qui ont leur domicile civil en Suisse de cotiser sur leurs revenus bruts dès le 1^{er} janvier de l'année suivant celle de leur 17^e anniversaire. Toutefois, les étudiant-e-s assimilé-e-s à des personnes sans activité lucrative ne sont soumis-e-s au paiement de cotisations obligatoires qu'à partir du 1^{er} janvier qui suit leur 20^e anniversaire. La cotisation minimale s'élève à CHF 480 par année (+ frais d'administration).

Service des assurances sociales

Place Chauderon 7 (1^{er} étage)
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 (0)21 315 11 11
Lundi à vendredi: 8h30–11h45 et 13h–17h
www.lausanne.ch/assurances-sociales

Responsabilité civile privée/ménage (RC)

Il est conseillé de contracter une assurance RC qui coûte environ CHF 100 par année. Elle couvre tous les dégâts que vous pourriez occasionner involontairement à une personne ou à la propriété d'une personne, qu'elle soit morale ou physique, ceci aussi dans le cadre de la location d'une chambre ou d'un appartement. L'assurance ménage couvre le vol par effraction, les dégâts d'eau et bris de glace.

Bon à savoir: les étudiant-e-s qui logent dans un foyer de la Fondation Maisons pour Etudiants (FMEL) sont automatiquement affiliés à une assurance RC.

Incendie

Toute personne domiciliée dans le canton de Vaud doit faire assurer son mobilier contre l'incendie et les risques liés aux éléments naturels auprès de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).
www.eca-vaud.ch

AUMONERIE OECUMÉNIQUE UNIL-EPFL

Vous qui passez quelques mois ou quelques années à l'UNIL, une équipe d'aumôniers qualifiés (théologiens, pasteurs, prêtre) vous accueillent tous les jours à l'Amphipôle. Au programme, des temps de rencontre et de ressourcement en lien avec la spiritualité, ainsi que des repas, excursions, et voyages.

Bâtiment Amphipôle, salle 211

Tél. +41 (0)21 692 21 47
aumonerie@unil.ch
www.unil.ch/aum

BOURSES

Aides financières

Une demande d'aide financière ponctuelle ou durable, peut être introduite à tout moment de l'année. Des conseillères et conseillers sociaux sont à votre disposition au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante pour vous aider à résoudre les problèmes sociaux et/ou financiers auxquels vous êtes confronté-e. affaires.sociales@unil.ch
www.unil.ch/sasme/aidesfinancieres

Bourses cantonales

Elles s'adressent aux étudiant-e-s suisses, permis C et réfugié-e-s. Vous pouvez déposer votre demande selon votre situation:

- Soit à l'office des bourses de votre canton de domicile
- Soit à l'office des bourses du canton de domicile de vos parents ou de la/du représentant-e légal-e.

Le fonctionnement de ces offices varie d'un canton à l'autre. La liste complète des adresses est disponible sur le site du Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante.
www.unil.ch/sasme/boursecantonale

CAMPUS CARD

Lors de votre immatriculation vous recevrez une Campus Card qui vous facilitera la vie sur le campus universitaire de Lausanne. Vous devez la valider chaque semestre auprès d'une des bornes disponibles sur le site (après paiement de vos taxes d'immatriculation).

Avec votre Campus Card, vous avez en main:

- Votre carte de légitimation
- Votre carte de lecteur pour les bibliothèques rattachées à la BCUL (Bibliothèque cantonale et universitaire) et pour toutes les bibliothèques du réseau romand Bibliopass
- Votre porte-monnaie électronique pour les cafétérias et les photocopieurs en accès-libre
www.unil.ch/campuscard

CAMPUS PLUS

Le label Campus Plus vise à promouvoir le respect, le civisme au sein de la communauté UNIL par le biais de gestes simples comme rapporter son plateau et ses couverts à la cafétéria, trier ses déchets et utiliser les cendriers pour les mégots. Par ailleurs, vous trouverez des poubelles de tri un peu partout sur le campus.
www.unil.ch/campus-plus



CASIERS

Des casiers sont à votre disposition dans les bâtiments suivants: Internef, Anthropole, Amphipôle, Unithèque, Biophore, Géopolis. Ils sont en libre accès, gratuits et se ferment avec un cadenas.
www.unil.ch/unibat > [plus d'infos](#)

COMMERCES SUR LE CAMPUS

- **Agence de voyage**
STA Travel, Anthropole :
tél. +41 (0)21 692 26 95
tél. +41 (0)58 450 49 20
- **Banque, distributeur à billets**
BCV + Bancomat, Internef : tél. +41 (0)21 691 15 01
Bancomat, Centre Sport et Santé, niveau 2
Postomat, Anthropole, niveau 2
- **Salon de coiffure**
Katia CréaTif, bâtiment Anthropole : tél. +41 (0)21 692 26 94
- **Epicerie, marché**
Epicentre, bâtiment Anthropole : tél. +41 (0)21 692 53 49
- **Kiosque**
Amphipôle : tél. +41 (0)21 692 26 90
- **Librairie, papeterie**
Librairie Basta, bâtiment Anthropole : tél. +41 (0)21 691 39 37
Papeterie Ennas, bâtiment Anthropole : tél. +41 (0)21 692 26 92
- **Troc-o-Pole**
Espace de dons et d'échanges d'objets, bâtiment
Anthropole 1030.2

Le Troc-o-Pole est un lieu à votre disposition pour déposer des objets en bon état et/ou prendre gratuitement ce dont vous avez besoin. L'objectif est de favoriser le recyclage par le partage, pour une consommation durable. Pour les objets volumineux, vous pouvez déposer une annonce avec photo sur le tableau prévu à cet effet ou sur la page Facebook.

www.facebook.com/trocopole

www.unil.ch/commerces

CONSEILS JURIDIQUES

CARE Commission d'aide aux recours estudiantins

La Commission d'aide aux recours estudiantins (CARE), chargée de venir en aide aux étudiant-e-s souhaitant déposer un recours, est un service mis en place par la FAE, en collaboration avec l'Association des étudiants en droit de l'UNIL et avec le soutien des autres associations facultaires. Le rôle de la CARE est de fournir gratuitement aux étudiant-e-s un soutien juridique adapté tout au long de la procédure de recours.
Plus d'informations : www.unil.ch/fae/services/aux-etudiant-e-s/recours

AEDL Association des étudiants en droit de Lausanne

Le conseil juridique est une permanence assurée bénévolement par des étudiant-e-s en droit de niveau maîtrise. Elle est ouverte toute l'année académique pour tout problème juridique (recours aux examens, problèmes de bail, de contrat de travail, d'assurances, de contrat de vente etc.).
www.aedl-lausanne.com

CULTURE

Le site de Dorigny propose de nombreuses activités culturelles. Spectacles, lectures, colloques, ateliers de pratiques culturelles et artistiques, de théâtre et d'impro, petit chœur de la Grange, etc. Tout est annoncé dans le programme culturel et sur internet :
www.grangededorigny.ch

La Grange de Dorigny
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 21 27/12
culture@unil.ch
www.grangededorigny.ch

La Grange de Dorigny

Située sur le campus UNIL, la Grange de Dorigny est un lieu vivant où les arts scéniques rencontrent les savoirs; un théâtre professionnel de création et d'accueil et une plateforme interactive entre les artistes, l'Université et le public.

Chaque année, une dizaine de spectacles sont présentés. Il s'agit d'une programmation variée et exploratrice, autour de textes contemporains, classiques ou engagés. Sur la scène de La Grange, jeunes artistes et compagnies reconnues se côtoient.

La saison s'ouvre avec «Point. Virgule,» un rendez-vous incontournable pour les étudiant-e-s qui apprécient la culture et la vie associative. Puis, après la saison professionnelle, place aux étudiant-e-s, au théâtre universitaire, place à «Fécule» avec son festin printanier de propositions artistiques pluridisciplinaires.

Le Foyer de La Grange est ouvert en journée du lundi au jeudi, de 11h à 17h, hors vacances universitaires pour la communauté universitaire. C'est un lieu accueillant où l'on peut rêver, flâner, vivre des incursions artistiques et performatives, lire de nombreux journaux et magazines, travailler, discuter, pique-niquer...

L'abonnement de saison «Grande Faim» est à petit prix (CHF 60 tarif collaborateur-trice UNIL et EPFL / CHF 30 étudiant-e), il permet d'assister à toutes les représentations, de participer à des stages à moitié prix et de bénéficier de tarifs préférentiels dans certains théâtres et cinémas lausannois. Réservation en ligne sur la page de chaque spectacle :
www.grangededorigny.ch ou par téléphone : +41 (0)21 692 21 24.

Les stages pratiques

Sont destinés aux étudiant-e-s, au personnel administratif et technique de l'UNIL-EPFL et au public, désireux de s'initier ou de se perfectionner dans une technique d'expression artistique. Ils sont animés par des professionnels (théâtre, danse, etc.) à des prix avantageux.
<http://wp.unil.ch/grangededorigny/stages/>

Le Cabanon

Expositions d'art contemporain par l'association Le Cabanon formée d'enseignant-e-s et d'étudiant-e-s de la section d'histoire de l'art.
lecabanon-unil.ch

Ciné-club

Le Ciné-club UNIL-EPFL propose un programme varié et orienté vers la promotion de la culture dans toutes ces formes.
cine-unilepfl.ch

Association universitaire de musique de chambre de Lausanne (AUMC)

aumc.epfl.ch

Chœur universitaire de Lausanne (Le chœur UNIL-EPFL)

www.asso-unil.ch/choeur

Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (OSUL)

www.osul.ch

Le Zelig

Espace de rencontre et de détente situé dans le bâtiment Géopolis.
www.zelig.ch

Time Out

Le nouvel espace détente, pour les étudiant-e-s, par les étudiant-e-s.
www.facebook.com/timeoutunil

DURABILITÉ

Découvrez la stratégie de durabilité de l'UNIL et les différents projets en lien avec la gestion du campus (espaces verts, énergie et eaux, mobilité douce,...) sur le site ou la page Facebook de la durabilité à l'UNIL.
www.unil.ch/durable - www.facebook.com/durable.unil

ÉGALITÉ

Le Bureau promeut l'égalité des chances entre femmes et hommes, notamment les carrières académiques féminines, et contribue à lutter contre toute forme de discrimination au sein de l'UNIL.

Le Vieux Pressoir

CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 20 59
egalite@unil.ch
www.unil.ch/egalite

EMPLOI

Job pendant vos études

Le Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante tient à jour une base de données qui répertorie des offres d'emploi destinées aux étudiant-e-s. Cette base est uniquement accessible aux étudiant-e-s de l'UNIL qui doivent se connecter à l'aide de leur accès personnel (identifiant et mot de passe UNIL). www.unil.ch/sasme/travail

Après vos études

Le Service d'orientation et carrières (SOC, bâtiment Unicentre) vous aide à préparer votre futur professionnel et à trouver un emploi:

- Posez vos questions sur les perspectives professionnelles après des études à l'UNIL
- Participez aux ateliers emploi pour apprendre à rédiger un dossier de candidature, identifier vos compétences ou préparer un entretien d'embauche
- Menez une réflexion sur votre projet professionnel avec le programme Coaching emploi
- Optimisez votre CV et votre lettre de motivation avec une conseillère ou un conseiller
- Rencontrez des employeurs et découvrez leurs besoins en ressources humaines grâce à Horizon carrières.
- Découvrez un domaine professionnel avec les offres Unistages
- Consultez des offres d'emploi sur le portail ALUMNIL: www.unil.ch/alumniil/carriere

Retrouvez toutes les informations sur les perspectives professionnelles, ainsi que les prestations du SOC concernant l'emploi et les stages sur www.unil.ch/perspectives

GARDERIES

3 garderies accueillent les enfants de toute personne faisant partie de la communauté de l'UNIL ou de l'EPFL. Les inscriptions se font auprès du Bureau d'information aux parents de la Ville de Lausanne.

www.lausanne.ch/bip

La Croquignole

Chemin des Triaudes 16
CH-1024 Ecublens
Tél. +41 (0)21 693 73 00
la_croquignole@epfl.ch
croq.epfl.ch

La Croq'Cinelle

Anthropole 1146
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 45 96
croqcinelle@unil.ch
croq.epfl.ch

Le Polychinelle

EPFL Pavillon A
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 693 73 14
polychinelle@epfl.ch
polychinelle.epfl.ch

HANDICAP (PERSONNES EN SITUATION DE)

Pour les questions d'ordre général, veuillez contacter Mme Nathalie Janz, adjointe à la Direction pour les Affaires étudiantes. Pour les questions particulières liées à vos études et à vos examens, veuillez appeler les responsables des facultés dont la liste se trouve sur le site web.

Unicentre
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 20 42
Nathalie.Janz@unil.ch
www.unil.ch/handicap

LANGUES

Une bonne connaissance du français est indispensable pour entreprendre des études de bachelor ainsi que certains masters, diplômes ou des études approfondies. A noter que certains masters sont enseignés en anglais. Pour des études doctorales et dans des cas particuliers, ce travail peut être effectué dans une autre langue.

www.unil.ch/formation

Ecole de français langue étrangère (EFLE)

Cours Satellites

Cours gratuits destinés aux personnes non-francophones de toutes les facultés de l'UNIL. Ils ont pour but principal de permettre aux étudiant-e-s d'organiser et de systématiser les connaissances de français, que leur vie et leurs études à Lausanne leur permettent d'acquérir.

Anthropole - bureau 2094
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 30 80
Lundi à vendredi: 10h30-12h30
efle@unil.ch
www.unil.ch/fle > [cours satellites](#)

Programme Tandem

Permet à deux personnes de langue maternelle différente de travailler ensemble pour s'enseigner leur langue et découvrir la culture de leur partenaire linguistique. Pour trouver un-e partenaire linguistique, venez aux soirées Tandem qui ont lieu 6 fois par année et/ou utilisez notre serveur accessible depuis notre site. Aucune inscription préalable n'est demandée.

Anthropole
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 30 94
tandem@unil.ch
www.unil.ch/tandem

Le Centre de langues (CDL)

Vous propose des formations en allemand, suisse allemand, anglais, chinois mandarin, espagnol, italien et russe. Elles sont ouvertes à tous les membres de la communauté universitaire et sont gratuites pour les étudiant-e-s et les doctorant-e-s.

Anthropole, bureau 1065
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 29 20
Lundi à vendredi: 10h-12h30
centredelangues@unil.ch
www.unil.ch/cdl

Cours de vacances (CVAC)

Propose des cours intensifs de français pour non-francophones en juillet-août et avant le début du semestre de printemps. L'âge minimum requis est 17 ans révolus. Aucun diplôme n'est nécessaire. Ces cours payants sont recommandés aux futur-e-s étudiant-e-s non-francophones.

On peut y suivre un programme permettant d'obtenir le Certificat de qualification en français et des crédits ECTS. L'obtention du niveau B1 (ou d'un autre niveau si exigé) au Certificat permet aux futur-e-s étudiant-e-s non-francophones de remplir les conditions linguistiques requises en français pour une admission à l'immatriculation à l'UNIL.

Ecole du Cours de Vacances
Anthropole, bureau 2093
CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 30 90
Lundi à mercredi et vendredi: 9h30-11h30
coursdevacances@unil.ch
www.unil.ch/cvac

LOGEMENT

L'Université de Lausanne ne dispose pas de logement sur le campus. Les étudiant-e-s logent, soit dans des résidences universitaires, soit chez l'habitant ou dans des appartements avec d'autres étudiant-e-s.

La situation du logement étant très tendue dans la région lausannoise, l'UNIL ne peut pas garantir un logement à chacun-e de ses étudiant-e-s. Elle prend néanmoins toutes les mesures qui sont à sa disposition pour essayer de trouver le plus grand nombre de logements possible.

Nous vous recommandons de trouver un logement avant le début de l'année académique. Il est donc préférable de commencer vos démarches au plus vite. Le prix moyen d'une chambre varie de CHF 650 à CHF 850/mois.

Le Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante tient à jour une base de données qui répertorie les offres de logements destinées aux étudiant-e-s. Cette base est uniquement accessible aux étudiant-e-s inscrit-e-s à l'UNIL et à l'EPFL. Vous pouvez y accéder directement avec vos accès personnels UNIL (identifiants UNIL).

Si vous êtes pré-inscrit-e à l'Université de Lausanne et n'avez pas encore vos accès personnels, nous vous envoyons volontiers des listes de logements par email. Veuillez envoyer un email à logement@unil.ch avec les informations suivantes :

- Nom/prénom
- Date de début de vos études
- Faculté/section
- Type de logement recherché

Attention : pour la rentrée de septembre, les listes sont disponibles à partir du 1^{er} juin. Pour celle de février, les listes sont disponibles à partir du 1^{er} décembre.

Trouvez toutes les informations sur les possibilités de logement pour étudiant-e-s sur www.unil.ch/logement

Résidences universitaires

Fondation Maisons pour Etudiants Lausanne (FMEL)

Gère 15 résidences pour étudiant-e-s comprenant près de 1690 chambres et plus de 655 studios et 32 appartements pour 2 personnes. Inscription en ligne sur des périodes très limitées, avec renouvellement obligatoire tous les 30 jours.

Bon à savoir : [votre inscription peut être effectuée avant votre acceptation à l'UNIL.](#)

Av. de Rhodanie 64
CH-1007 Lausanne
www.fmel.ch

Fondation Solidarité Logement pour Etudiants (FSLE)

Gère 73 chambres individuelles, 11 colocations dans des villas et 3 appartements en colocation.
www.unil.ch/fsle
fsle@unil.ch

Centre universitaire catholique (CUC)

Envoyez votre demande d'admission avant le début du mois de juin. Les étudiant-e-s ayant été choisi-e-s recevront une confirmation fin juin.

Bd de Grancy 31
CH-1006 Lausanne
www.lecuc.ch

Planète Bleue

Se compose de 10 appartements de 4 ou 5 chambres, avec salle de bain, cuisine et salon communs.

Rte de Genève 76
CH-1004 Lausanne
www.unil.ch/planetebleue

Changement de domicile

Votre départ doit être annoncé dans les 8 jours au contrôle des habitants de la commune que vous quittez, de même pour votre arrivée dans la nouvelle commune.

Vous êtes aussi tenu-e de communiquer sans délai et par écrit votre changement d'adresse au Service des immatriculations et inscriptions ou à la faculté concernée ou au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante pour les étudiant-e-s d'échange. N'oubliez pas également d'en informer la bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCUL).

Délai de résiliation et garantie

Sans contrat, vous devez annoncer votre départ au logeur, par lettre recommandée, au moins un mois à l'avance pour la fin d'un mois. Les garanties de loyer représentent généralement entre 1 et 3 mois de loyer.

MÉDIAS ET PUBLICATIONS

L'uniscope

Est le magazine du campus de l'Université, tiré à environ 8000 exemplaires et distribué gratuitement sur le site. Il vous informe sur l'actualité universitaire tout en rendant compte de la diversité de la vie sur le campus. Disponible en pdf, ainsi qu'en version pour tablettes et smartphones.
www.unil.ch/unicom > [uniscope](#)

Allez savoir !

Est le magazine grand public de l'Université de Lausanne, tiré à 17'000 exemplaires et distribué gratuitement sur le site. Il présente la recherche menée à l'UNIL, en lien avec l'actualité.
Disponible en ligne, ainsi qu'en version pour tablettes et smartphones.
www.unil.ch/allezsavoir

Site d'actu www.unil.ch/actu

Retrouvez sur internet l'actualité de l'Université de Lausanne, régulièrement mise à jour : culture, enseignement, recherche, vie étudiante, etc. L'Agenda recense les événements organisés à l'UNIL. Il paraît aussi sous format papier dans le mensuel l'uniscope.

SmartCampus

Est l'application mobile officielle de l'UNIL. Informative, pratique et ludique, SmartCampus s'adresse aussi bien aux personnes intéressées par l'UNIL et son actualité qu'aux membres de la communauté universitaire.

www.unil.ch/unicom > [prestations](#) > [SmartCampus](#)

L'auditoire

Est le journal des étudiants de Lausanne. Il est édité par la FAE et paraît six fois l'an. L'ensemble des étudiant-e-s sont invité-e-s à participer à la rédaction en prenant contact avec le comité ou en prenant part aux séances de rédaction.

Tél. +41 (0)21 692 25 90
auditoire@gmail.com
www.auditoire.ch



Fréquence Banane

Est la radio officielle des campus de l'arc lémanique, gérée entièrement par des étudiant-e-s de l'UNIL, l'EPFL et l'UNIGE.

94.55 MHz
Tél. +41 (0)21 550 55 50
info@frequencebanane.ch
www.frequencebanane.ch



MÉDIATION, GESTION DE CONFLITS

Toute personne confrontée à une difficulté, voire à un conflit relationnel avec une ou plusieurs personnes, ou s'estimant victime de harcèlement peut s'adresser au Bureau de médiation.

Écoute, confidentialité, accompagnement dans la recherche de solutions ou dans une démarche de médiation sont offerts.

Bureau de médiation

Sur rendez-vous.
Amphipôle, bureau 200.11
+41 (0)79 240 42 46
contact.mediation@unil.ch
www.unil.ch/mediation

DialogUNIL

Le guide en ligne « *Quand ça va mal* » vise à permettre à toute personne en difficulté dans ses relations d'études ou de travail de trouver informations, soutien ou orientation, selon ses besoins.

www.unil.ch/dialog

OBJETS PERDUS/TROUVÉS

Le suivi des objets trouvés sur le campus est centralisé à l'Annexe de la Mouline. Il est recommandé de faire une déclaration de perte à l'aide du formulaire en ligne.

Tél. +41 (0)21 692 25 70

www.unil.ch/unisep > [objets perdus/trouvés](#)

PARENTS

Le Bureau de l'égalité conseille la communauté universitaire en matière d'accueil des enfants et de droits liés à la parentalité. Les parents ont à leur disposition des tables à langer dans plusieurs bâtiments de l'UNIL, ainsi que des locaux pour allaiter. Les demandes de congé liées à la grossesse et à la maternité/paternité doivent être adressées au secrétariat de la faculté (cf. *Congés*, p. 16).

Si vous êtes enceinte et prenez part à des activités ou des travaux pratiques à risque, informez de votre état le ou la responsable de l'activité, qui prendra contact avec le Groupe Santé et Sécurité au Travail (SST) d'UniSEP afin d'évaluer la pénibilité et la dangerosité de ces tâches.

Guide «Etre parent à l'UNIL» www.unil.ch/familles > [Parents - Enfants](#)

PARKING

Le stationnement sur le site de l'Université est réglementé et payant 7j/7 et 24h/24.

Les autorisations de stationnement sont en nombre limité. Les inscriptions se font en ligne avant chaque semestre.

Bureau du stationnement

Annexe de la Mouline, bureau 202
CH –1015 Lausanne
Lundi au jeudi de 9h00 à 17h00, vendredi de 9h30 à 17h00
Tél. +41 (0)21 692 25 70
www.unil.ch/parking

RESTAURATION

Le campus de Dorigny propose différents lieux de restauration avec une offre de mets chauds et froids, de plats à l'emporter et boissons. La présentation de la Campus Card validée est nécessaire pour obtenir le « prix étudiant » ou le « prix Campus ». Le paiement avec la Campus Card permet de fluidifier le passage aux caisses.

Des micro-ondes professionnels sont à disposition dans les lieux suivants :

- Mezzanine de l'Unithèque
- Les cafétérias de Géopolis, de l'Amphimax, de l'Anthropole et de l'Internef
- Foyer de La Grange de Dorigny
- Synathlon
- IDHEAP
- Batochime

Pour en savoir plus sur les aspects pratiques et les principes d'organisation de la restauration à l'UNIL : www.unil.ch/restos

Bon à savoir : vous pouvez parcourir quotidiennement les menus du campus de Dorigny avec l'application SmartCampus (cf. *Média et publications* p.31).

SERVICES DE SANTÉ

Accueil santé de l'UNIL

Des infirmières et infirmiers vous reçoivent quotidiennement avec ou sans rendez-vous. Des consultations gratuites sont proposées lors de difficultés physiques, de questionnements sur les consommations et les conduites à risques, de soucis de santé, de difficultés de gestion du stress ou simplement pour un soutien. Le service oeuvre à améliorer le bien-être sur le campus avec des actions de promotion, de prévention et accompagne des projets d'étudiant-e-s et d'associations en lien avec la santé.

Anthropole, bureau 1056
CH–1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 25 77 (Sans RDV)
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h - 16h
Mercredi : 8h-12h00
accueilsante@unil.ch
www.unil.ch/accueilsante

Consultation psychothérapeutique

Les étudiant-e-s et doctorant-e-s, qui souhaitent avoir un soutien médical momentané ou un conseil, peuvent avoir recours à une consultation psychiatrique et psychothérapeutique. Il s'agit d'une prise en charge ambulatoire de durée limitée, hors urgence, sous forme d'entretien avec un-e consultant-e du Département de psychiatrie du CHUV soumis-e au secret médical. La première consultation est gratuite et les suivantes sont à la charge de l'assurance maladie de base selon les normes habituelles. Les consultations, sur rendez-vous uniquement, peuvent avoir lieu en français, anglais ou italien.

Tél. +41 (0)21 692 21 13
consult.psy-unil-epfl@chuv.ch
www.unil.ch/sasme/psy

Secouristes de l'UNIL

Un groupe de secouristes de l'UNIL est à disposition pour toute situation d'urgence 24h/24. Composez le 115 (téléphones internes) ou +41 (0)21 692 20 00 (téléphones privés).

Unisep.secouristes@unil.ch
www.unil.ch/unisep

Urgences 24H/24 (hors UNIL)

Urgences vitales adultes et enfants tél. 144
Urgences non vitales adultes et enfants tél. 0848 133 133

CHUV-PMU service des urgences

En cas d'urgence pour les adultes 7J/7 et 24H/24
Rue du Bugnon 44
CH–1011 Lausanne
Tél. +41 (0)21 314 60 60
www.pmu-lausanne.ch

Centre médical Arcades EPFL

Le centre regroupe 5 cabinets de médecins généralistes et spécialistes FMH qui offrent un suivi médical sur rendez-vous avec possibilité de prise en charge en urgence.

Rte Louis-Favre 6a
CH–1024 Ecublens
Lundi à vendredi : 8h-12h et 13h-17h
Tél. +41 (0)21 614 63 63
www.ehc-vd.ch/centremedical-arcadeseplf

Clinique dentaire Ardentis, EPFL-Arcades

Rte Louis-Favre 6d
CH–1024 Ecublens
lundi : 8h–19h
mardi à vendredi : 8h–18h
Tél. +41 (0)58 234 01 23

Bilan dentaire pour les étudiant-e-s de l'UNIL

L'UNIL offre chaque année à l'ensemble des étudiant-e-s inscrit-e-s à l'Université de Lausanne la possibilité de faire un bilan bucco-dentaire pour CHF 40.
www.unil.ch/sasme/bilandentaire

SEAVICE MILITAIRE

Les demandes de dispense, de permutation ou de congé sont délivrées par le secrétariat de votre faculté avec préavis. L'Office de liaison conseille et aide les étudiant-e-s devant concilier leurs études avec de longues périodes de service militaire. Veuillez prendre rendez-vous par téléphone.

Office de liaison Région territoriale 1

Case postale 208
CH-1110 Morges 1
Tél. +41 (0)21 804 62 20
www.unil.ch/bienvenue/armee

Pour le remboursement des indemnités journalières, veuillez envoyer votre feuille APG (Allocations pour perte de gain) à :

Agence d'assurances sociales de Lausanne
Place Chauderon 7
1002 Lausanne

SPORT

Les Sports universitaires Lausanne vous proposent près de 120 disciplines différentes, avec des cours tous les jours, du matin au soir. Danses, fitness, sports d'équipe, sports outdoor et bien d'autres encore. Consultez notre programme sur notre site ou sur notre application.

Vous avez de la peine à vous motiver à faire du sport? Nos « Sessions » sont là pour vous, pour vous encourager à reprendre du plaisir à bouger. 20-45 minutes vous sont offertes sur votre temps de pause.

Vous avez envie de vous fixer de nouveaux objectifs? Quel que soit votre niveau, venez au Centre Sport et Santé (CSS) tester votre condition physique et effectuer des entraînements personnalisés.

Des événements sportifs sont organisés sur le campus pendant l'année académique, ils vous permettent de vous divertir en équipe tout en faisant de l'activité physique.

Nous avons également 9 clubs de compétition, les « Lausanne Université Club » (LUC) dans les disciplines suivantes: volleyball, badminton, unihockey, basketball, football rugby, football américain, tennis et voile.

Retrouvez tout notre programme sur notre site ou sur notre application.

Une demande particulière? Contactez-nous, votre bien-être est notre priorité !

Centre sportif de Dorigny

CH-1015 Lausanne
Tél. +41 (0)21 692 21 50
sports@unil.ch
sport.unil.ch
Téléchargez notre application: SPORTS UNIL-EPFL



TRANSPORTS

Transports publics:

Bus et métro (tl)

Tarif: CHF 3.70 (grand Lausanne) ou CHF 2.40 avec l'abonnement demi-tarif; abonnement mensuel (moins de 25 ans) CHF 52.

Possibilité d'acheter votre billet par SMS ou via la nouvelle application [tl_live](#)

Points de vente officiels:

- Place de l'Europe (Flon)
- Rue Haldimand 3
- EPFL, centre midi 1, 364 - station 10

Tél. +41 (0)21 621 01 11
www.t-l.ch

Service Pyjama

Assure le retour des noctambules toute l'année, les nuits de vendredi à dimanche. 20 départs depuis Lausanne-Flon vers les communes de l'agglomération et jusqu'en campagne!
Tarif: titre de transport valable + supplément de CHF 4 aux automates.

Trains (CFF)

L'abonnement demi-tarif (CHF 185/an) vous permet de payer tous les billets de train en Suisse à moitié prix. Les jeunes, jusqu'à 25 ans, détenteurs du demi-tarif, peuvent se procurer l'abonnement Voie 7 (CHF 129/an) qui donne la possibilité de voyager gratuitement à travers la Suisse à partir de 19h à 5h.
www.cff.ch

Mobilité douce:

Atelier vélo

Réalise tout type de petite réparation directement sur le campus. Ferme de la Mouline, à côté de l'entrée ouest du bâtiment
www.unil.ch/mobilite/atelier-velo

Campusroule bike shop

Offre des réductions spéciales UNIL sur un large choix de vélos et vélos électriques.
www.unil.ch/mobilite/campusroule

Mobility car sharing

Est le plus grand réseau d'autopartage de Suisse. Abonnement annuel à CHF 70 (au lieu de CHF 129) et 4 mois d'essai offerts.
www.unil.ch/mobilite/mobility

PubliBike

Est le plus grand réseau de vélos en libre service de Suisse. Pour la communauté UNIL, 60 minutes sont offertes à chaque utilisation avec la Campus Card. L'inscription préalable est obligatoire.
www.unil.ch/mobilite/publibike

ÉTUDIER EN SUISSE



ARRIVÉE EN SUISSE

En avion

A l'aéroport de Genève, vous trouverez la gare CFF directement dans l'aéroport. De nombreux trains circulent en direction de Lausanne, le trajet dure environ 45 minutes. Coût du billet: CHF 27 aller simple, plein tarif.

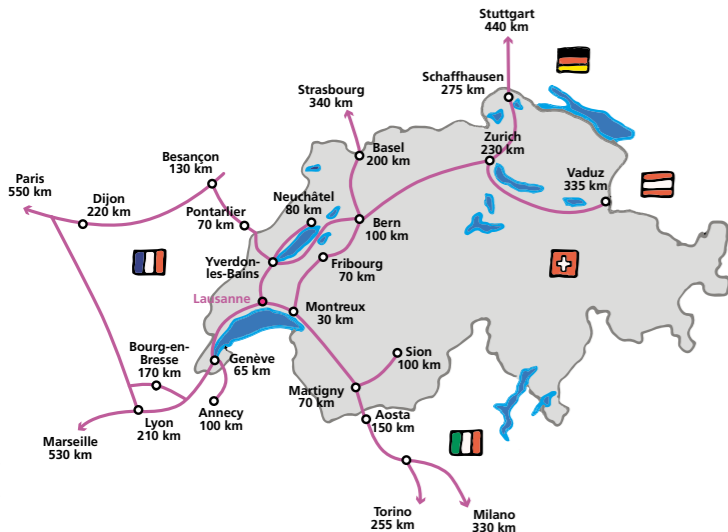
En voiture

Une redevance annuelle doit être payée pour l'utilisation des autoroutes et semi-autoroutes suisses. Elle est perçue sous la forme d'une vignette autoroutière dont le prix de vente est de CHF 40.

Vous pouvez acheter cette vignette à la douane, auprès des offices de poste, des stations-service et des garages.

Plus d'information sur Lausanne

www.lausanne-tourisme.ch



* Cette carte vous indique la distance en kilomètres depuis Lausanne. Pour les itinéraires précis, veuillez vous référer aux CFF.

ASSOCIATION ESN

ESN est une association qui a pour but d'accueillir les étudiant-e-s en échange, venu-e-s de l'étranger et de les aider à mieux vivre leur séjour en Suisse.

Anthropole, bureau 1128.1

CH-1015 Lausanne

Lundi à vendredi : 12h-13h

esn@asso-unil.ch

www.unil.esn.ch

www.facebook.com/esn.unil



ASSURANCE MALADIE ET ACCIDENT

En vertu des dispositions de la Loi sur l'assurance maladie, toute personne domiciliée en Suisse doit s'assurer auprès d'une caisse maladie et accident reconnue par la Confédération.

www.unil.ch/sasme/assurances

Etudiant-e ressortissant-e d'un pays membre de l'UE ou de l'AELE (permis B/L) ou suisse expatrié-e depuis min. 5 ans

A votre arrivée en Suisse, vous devez présenter votre carte européenne d'assurance maladie ainsi qu'une attestation d'immatriculation de l'UNIL à l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), lequel délivrera une dispense d'affiliation à une assurance en Suisse.

Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM)

Ch. de Mornex 40

CH-1014 Lausanne

Tél. +41 (0)21 557 47 47

Lundi, mercredi et vendredi : 8h00-11h45

info.ovam@vd.ch

www.vd.ch/ovam

En parallèle, nous vous conseillons de vous annoncer auprès de l'institution commune LAMal-KVG en tant qu'assuré-e européen-ne. Ainsi, si, pendant votre séjour en Suisse, vous avez des prestations à vous faire rembourser, vous pouvez envoyer la facture originale du médecin accompagnée d'une copie de votre carte européenne d'assurance à cet organisme, qui paiera la facture (sous déduction d'une franchise mensuelle de CHF 92 à votre charge) avant de demander le remboursement à la sécurité sociale de votre pays de domicile.

Institution Commune LAMal-KVG

Gibelinstrasse 25

CH-4503 Solothurn

Tél. +41 (0)32 625 30 30

info@kvg.org

www.kvg.org

Etudiant-e ressortissant-e d'un Etat tiers (permis B/L)

Si vous disposez d'une assurance maladie dans votre pays de domicile, déposez une demande d'exemption d'affiliation à une assurance suisse auprès de l'Office Vaudois de l'assurance maladie (OVAM) en complétant le formulaire de contrôle de l'équivalence de l'assurance-maladie. Ce formulaire doit être dûment timbré et signé par votre assureur, qui doit attester offrir une couverture semblable à une assurance suisse (LAMal).

Si vous ne disposez pas d'assurance maladie dans votre pays de domicile ou si celle-ci n'offre pas une couverture équivalente à une assurance suisse, vous pouvez contracter une assurance maladie pour étudiants internationaux en Suisse, puis la faire reconnaître auprès de l'OVAM (voir ci-dessus).

Nous vous suggérons de vous renseigner auprès de :

Gest-Union SA

Rte de Vallaire 149

CH-1024 Ecublens

Tél. +41 (0)21 695 69 05

info@gestunion.ch

www.servistudent.com/unil

www.gest-union.ch

DEMANDE DE VISA

Le visa est une autorisation d'entrée sur le territoire suisse, en l'occurrence en vue d'y poursuivre des études. Pour vérifier si vous êtes soumis-e à l'obligation de demander un visa, veuillez consulter le lien suivant :

https://www.sem.admin.ch/sem/en/home/publiservice/weisungen-kreisschreiben/visa/liste1_staatsangehoerigkeit.html

Les ressortissants des pays de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ne sont pas soumis à cette obligation

La demande de visa doit se faire depuis l'étranger auprès de la représentation diplomatique (ambassade ou consulat) de votre pays de domicile ou de plus proche pays voisin. Pour étudier en Suisse, vous devrez solliciter un visa de type D (visa national).

La délivrance d'un tel visa ne conduit donc pas automatiquement à la délivrance d'un permis de séjour. A son arrivée en Suisse, le titulaire d'un visa D doit dans tous les cas **s'annoncer auprès de sa commune de domicile** afin d'effectuer la demande de permis de séjour.

Une demande de visa prend entre 2 et 3 mois pour être traitée. Il est donc recommandé de faire sa demande au plus tard au mois de juin pour la rentrée académique de septembre.

INSCRIPTION À L'UNIL

L'immatriculation est l'autorisation que l'Université donne à un-e étudiant-e de s'inscrire dans une faculté, dans le but de suivre les différents cours, séminaires et travaux pratiques nécessaires à l'obtention d'un titre universitaire.

Service des immatriculations et inscriptions. (cf. immatriculations p. 8)

Étudiant-e d'échange

SEMP (Swiss-European Mobility Programme-ex Erasmus) échanges, mobilité suisse

Si votre université est partenaire de l'UNIL, veuillez vous renseigner et déposer votre candidature auprès de votre institution d'origine.

En tant qu'étudiant-e en échange, à votre arrivée à Lausanne, vous devez :

- Vous annoncer au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante (SASME)
- Assister à la manifestation d'accueil mobilité
- Rencontrer le responsable académique de votre faculté pour fixer le programme des cours définitifs

LOGEMENT

Pour les informations générales sur le logement dans la région lausannoise, consultez le chapitre logement p.30

Pour un séjour de courte durée à Lausanne

Si vous devez passer une ou plusieurs nuits à l'hôtel, ces établissements proposent des prix avantageux :

Lausanne GuestHouse & Backpacker

Rue Marterey 13-15
CH-1005 Lausanne
Tél. +41 (0)21 601 80 00

byfassbind.com/fr/hotel/guesthouse

Jeunotel

Ch. du Bois-de-Vaux 36
CH-1007 Lausanne
Tél. +41 (0)21 626 02 22

www.youthhostel.ch/lausanne

Pour vous aider à trouver un logement

Si vous êtes pré-inscrit-e à l'Université de Lausanne et n'avez pas encore reçu vos accès informatiques personnels, envoyez un email à logement@unil.ch pour recevoir une liste de logements extraite de la base de données du logement de l'UNIL, avec les informations suivantes :

- Nom/Prénom
- Date de début de vos études à l'UNIL
- Faculté/Section
- Type de logement recherché

Attention : pour la rentrée de septembre, les listes sont disponibles à partir du **1^{er} juin**. Pour celle de février, les listes sont disponibles à partir du **1^{er} décembre**.

Trouvez toutes les informations sur les possibilités de logement pour étudiant-e-s sur www.unil.ch/logement

PERMIS DE SÉJOUR

Il est nécessaire de s'inscrire auprès de sa commune d'habitation **dans les 8 jours qui suivent l'arrivée en Suisse**. Lors de l'inscription, une demande de permis de séjour devra être effectuée auprès de la commune. Un certain nombre de documents vous sera demandé afin de constituer le dossier.

En vous présentant à la commune, il vous sera demandé de remplir un formulaire d'annonce cantonal (formulaire bleu « annonce d'arrivée » pour les ressortissants de l'UE/AELE et formulaire jaune « rapport d'arrivée » pour les ressortissants d'États tiers). Avant de vous présenter auprès de la commune du lieu d'habitation, il faut consulter le site internet de la commune ou les contacter afin de connaître les documents à présenter pour la demande de permis. Les tarifs sont les suivants :

- CHF 65 (UE/AELE) ou CHF 117 (États tiers) + les frais administratifs de la commune (variables en fonction de la commune du lieu d'habitation ; prévoir environ CHF 30)

Les démarches d'inscription auprès des communes peuvent se faire en ligne pour gagner du temps à Lausanne, Crissier et Ecublens et nous vous recommandons vivement d'y recourir. Dans tous les cas, la préinscription en ligne ne remplace pas le passage personnel au guichet.

Les attestations de domicile, émises dans l'attente de la délivrance du permis de séjour, ne peuvent pas être obtenues immédiatement aux bureaux de la commune. Il est donc nécessaire de repasser dans leurs bureaux. Il faut demander à la commune lors de l'inscription quel est le délai pour l'obtenir et quel est le coût (variable d'une commune à une autre). Une telle attestation vous sera utile pour ouvrir un compte bancaire en Suisse ou pour d'autres démarches administratives.

Attention : l'attestation d'admission à l'immatriculation de l'Université de Lausanne ne donne pas droit à un permis de séjour B ou L étudiant. Les visas de tourisme ne peuvent pas être transformés en autorisation de séjour pour études après l'arrivée en Suisse.

PERMIS DE TRAVAIL

Conditions pour l'obtention d'un job pour étudiant-e ayant un permis B ou L :

- Permis de séjour valable
- Ressortissant-e-s de l'UE : l'autorisation peut être délivrée dès le début du séjour en Suisse
- Ressortissant-e-s hors UE : l'autorisation peut être délivrée seulement 6 mois après l'arrivée en Suisse
- Maximum 15 heures de travail par semaine et plein temps durant les vacances (maximum 3 mois)
- Coursus académique régulier
- Le formulaire « demande de permis de séjour avec activité lucrative » doit être rempli par l'employeur et transmis au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante pour préavis.

Bon à savoir : seul-e-s les étudiant-e-s ressortissant-e-s d'un pays de l'UE peuvent s'inscrire dans les agences d'emploi temporaire.

Formulaires à télécharger et plus d'information sur : www.unil.ch/sasme/travail

TAXE DE SÉJOUR

Les étudiant-e-s domicilié-e-s à l'étranger et séjournant à Lausanne pour y suivre une formation doivent payer une taxe de séjour de CHF 37 par mois.

Les étudiant-e-s bénéficiant d'une bourse d'études ou effectuant une activité lucrative accessoire, pour laquelle une déduction d'impôts à la source est opérée, doivent demander à être exemptés de la taxe de séjour.

Pour les autres communes, c'est le règlement communal sur la taxe de séjour qui fait foi.

www.unil.ch/bienvenue/taxe



Unil

UNIL | Université de Lausanne

plan interactif:
<http://planete.unil.ch>

Liens UNIL des coordonnées GPS:
www.unil.ch/acces/campus

Retrouvez le plan du campus et d'autres infos utiles sur notre application iPhone «Smart Campus». A télécharger dans l'App Store.

Accueil UNIL 021 692 11 11

Parking horodateur

Parking abonné-e-s

Parking autorisation spéciale

Parking mobilité réduite

Cafétéria

Restaurant

Kiosque

Théâtre

Bibliothèque

Garderie

Accueil santé

Infirmierie

Défibrillateur

Borne de recharge pour véhicules électriques

Borne Campus Card

Postomat

Espace livraisons

Taxis

Métro

Bus

Bus

Mobility

Publibike

La poste

Banque BCV

Bancomat

Bureau de stationnement

Ascenseur

Les commerces

- Katia Créa'Tif – Coiffure
- Librairie Basta! – Librairie
- Épicerie – Épicerie
- Papeterie Ennas – Papeterie
- STA Travel – Agence de voyage

• Entrée

► Accès mobilité réduite

115 Pour toute urgence 24h/24h, depuis un poste fixe: 115
 depuis un Mobile: +41 (21) 692 20 00

+ Pour toute urgence médicale (lu-ve 17h-7h / sa-di 24h/24h): 144 pour contacter le service de sécurité

UNIL (24/24h) Centrale: 021 692 25 55

